



LE CAUE DE L'HERAULT RECRUTE SON NOUVEAU DIRECTEUR (H/F)

Placé sous l'autorité du président, le directeur a la responsabilité du pilotage de l'association, de l'animation de son réseau et de son bon fonctionnement :

- Élaboration du Projet de CAUE, en concertation avec le conseil d'administration, basé sur les missions définies par la loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 - sensibilisation et information, formation, conseil aux candidats à la construction et conseil aux collectivités territoriales et aux maîtres d'ouvrage publics, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, des paysages et de l'environnement.
- Mise en œuvre du Projet et de ses orientations stratégiques en veillant à positionner les actions du CAUE au cœur des enjeux de l'évolution permanente du cadre de vie et du territoire, à rechercher la pertinence et l'efficacité de ses actions ainsi que la reconnaissance du CAUE comme acteur essentiel du cadre de vie.
- Suivi et évaluation des actions réalisées au regard des objectifs.
- Coordination et encadrement d'une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes.
- Participation, parallèlement à la fonction de direction, aux fonctions opérationnelles de conseil, animation, formation, etc.
- Relations avec le Conseil départemental de l'Hérault (suivi annuel de partenariat, montage et suivi d'actions communes avec les différents services).
- Représentation et promotion des partenariats avec les différents organismes en place, concernés par les domaines d'action du CAUE, dont les collectivités, les services de l'État (DDTM, UDAP, DRAC, DREAL, Rectorat), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier, la Maison de l'Architecture, etc. afin de dégager des actions à conduire et des mutualisations à mettre en place.
- Conduite des relations et des projets engagés avec l'union régionale « Les CAUE d'Occitanie » et la Fédération Nationale des CAUE.
- Fonctionnement de l'association : préparation et animation, avec le président, des conseils d'administration et assemblées générales, rapport d'activité et bilan financier en relation avec l'agent comptable et le commissaire aux comptes.
- Gestion des ressources financières de l'association : fiscalité de la taxe d'aménagement, contribution des collectivités, adhésions, recherche de financements et de partenariats... ordonnancement des dépenses dans la limite des délégations autorisées et sous l'autorité du président.

Qualification et expérience requises

- Titulaire du diplôme d'architecte, architecte-urbaniste ou de paysagiste-concepteur, avec qualification ou expérience dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, de l'environnement, de l'énergie...
- Expérience CAUE vivement souhaitée à un poste de direction et dans le management d'une équipe expérimentée, participant à la réflexion sur le développement et la diversification des actions du CAUE : sens de la délégation des responsabilités aux collaborateurs.
- Maîtrise des missions et de l'environnement institutionnel des CAUE.
- Expérience et bonne connaissance de l'accompagnement des collectivités et des approches globales et transversales dans les domaines de l'AUE.
- Grand intérêt pour la pédagogie et la formation.
- Solide culture et parfaite connaissance des domaines et des réseaux de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage, de l'énergie.
- Maîtrise de l'outil informatique et des nouveaux moyens de communication.



Qualités exigées

Sens de l'intérêt général et de l'intérêt public.

Capacité d'anticipation, d'organisation et de motivation pour assurer la participation de chacun.

Sens du conseil, de la pédagogie et de la communication.

Esprit d'analyse et de synthèse.

Très bonne capacité rédactionnelle et d'expression orale.

Rigueur dans la gestion de projets.

Capacité à gérer un budget ainsi qu'à rechercher des financements.

Capacité d'adaptation, disponibilité et qualité d'écoute, sens du contact et du devoir de réserve.

Renseignements liés au poste

Incompatibilité avec une activité de maîtrise d'œuvre dans le département de l'Hérault

Direction du CAUE exclusive de toute autre direction

Durée hebdomadaire : 35h - CDI de droit privé (période d'essai de 3 mois).

Poste basé à Montpellier, au siège du CAUE.

Déplacements fréquents : Permis de conduire B exigé.

Prise de fonction : au plus tôt suivant disponibilité.

Rémunération : sur la base de la Convention Collective ADITIG (coefficient de base ADITIG : 700, Niveau V) et de l'Accord d'entreprise du CAUE 34.

Candidature

Lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae adressés à :

Madame la Présidente du CAUE 34

Par courrier avant le 17 septembre 2022 : 19 rue Saint-Louis 34000 Montpellier

Par mail avant le 19 septembre 2022 : cecile.bandza@caue34.fr

Les candidats sélectionnés seront auditionnés à Montpellier le jeudi 29 septembre 2022